

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
JUDI 25 JUIN 2020

L'an deux mille vingt, le 26 juin à 19h30, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni dans la salle du conseil de la commune de Chavroches, sous la présidence de Jean-François TOCANT, Maire,

Présents : MM. Didier BION, Robert CHERASSE, Jean-Maurice ROY, Benjamin SUREAU, Patrick THOUVENIN, Jean-François TOCANT

MMes Caroline COMMERE, Isabelle REFFAY, Julie VAN BELLINGHEN, Nadine WUILLEMIN

Excusé : Alain RATINIER

Secrétaire de séance : Isabelle REFFAY

Date convocation : 18 juin 2020

Le Maire donne lecture du compte rendu de la précédente réunion qui est approuvé à l'unanimité des membres présents.

16_2020 : Délibération concernant les indemnités d'élus

Monsieur le Maire expose que les maires bénéficient à titre automatique, sans délibération, d'indemnités de fonction fixées selon le barème énoncé à l'article L 2123-23 du CGCT. Toutefois, pour les adjoints il convient de délibérer à ce sujet.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2123-20 et suivants,

Vu la délibération n°11_2020 du 25 mai 2020 fixant le nombre d'adjoint au Maire à 2,

Vu les arrêtés municipaux du 28 mai 2020 portant délégation de fonctions aux adjoints au Maire.

Considérant qu'il appartient au Conseil municipal de fixer dans les conditions posées par la loi, les indemnités de fonctions versées aux adjoints au Maire, étant entendu que des crédits nécessaires seront inscrits au budget communal,

Considérant que la commune de Chavroches compte, au 1^{er} janvier 2020, 250 habitants,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité, de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions d'adjoint au Maire à compter du 25 mai 2020, à 9.9% de l'indice brut 1027.

17_2020 : Délibération pour la mise en place d'un emprunt pour le paiement des travaux d'investissement :

Monsieur le Maire informe que la commune doit avoir recours à un emprunt pour le règlement des travaux d'investissement.

A cet effet, contact a été pris avec 2 organismes bancaires à savoir : le Crédit Agricole et la Caisse d'Epargne. A ce jour, seul le Crédit Agricole a soumis une proposition sur la base d'un emprunt de 50 000,00 € avec un amortissement d'une durée de 10 ou 12 ans.

	10 ans	12 ans
Taux fixe	0.76%	0.86%
Périodicité	Annuelle	Annuelle
Type d'amortissement	Constant	Constant
1 ^{ère} échéance	29/06/2021	29/09/2020
Montant échéances	5 211.37 €	4 375.08 €
Frais de dossier	50.00 €	50.00 €

Après consultation de ces propositions et après délibérés, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents :

- **de retenir la proposition du Crédit Agricole Centre France pour un emprunt de la somme de 50 000,00 € d'une durée de 12 ans dans les conditions mentionnées ci-dessus ;**
- **d'autoriser Monsieur Jean-François TOCANT, Maire de la commune de Chavroches, à signer le contrat à intervenir.**

18_2020 : Vote des taxes locales

Monsieur le Maire présente aux membres du conseil Municipal les différentes possibilités concernant l'augmentation des taxes locales, il précise que du fait de la réforme de la taxe d'habitation celle-ci ne peut être modifiée.

	Base d'imposition	Taux 2019	Taux 2020 + 1.01	Taux 2020 + 1.05	Taux 2020 +1.1	Taux 2020 +1.25	
Taxe foncière bâti	236 700	11.66%	11.83%	12.24%	12.82%	14.57%	
Taxe foncière non bâti	53 700	34.45%	34.97%	35.31%	37.89%	43.06%	
Produit attendu pour la commune		46 099	46 780	47 933	50 691	57 600	
			+ 681 €	+ 1 834 €	+ 4 592 €	+ 11 501 €	
			+ par hab	+ 2.72 €	+ 7.33 €	+ 18.37€	+ 46.00€

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité, décide de fixer le coefficient d'augmentation des taxes foncières bâti et non bâti à 1.05.

19_2020 : Délibération concernant les travaux de restructuration de l'Auberge - Demande de subvention au titre du dispositif Sevice en milieu rural du Conseil Départemental de l'Allier – Demande d'accord définitif

Monsieur le Maire informe le conseil que les marchés de travaux ont été signés et notifiés aux différentes entreprises. Il convient donc de demander au Département l'accord définitif au titre du dispositif de subvention de soutien aux services en milieu rural. Il rappelle que le Conseil Départemental avait donné, lors de sa séance du 29 avril 2019, un accord de principe de subvention de 144 508.80€ pour un montant total de travaux de 481 696.00€

Monsieur le Maire donne le coût final des travaux comme suit :

Architecte	30 170,00
Bureaux de contrôle	4 470.00
Diagnostics divers (amiante, plomb, étude sol...)	4 295.83
Publicité	684.74
Assurance	5 924.56
Entreprises	426 055,18
Réseaux	2 501.53
TOTAL HT	474 101.84

Il propose le plan de financement suivant :

Montant Total HT du Projet	474 101.84€
Subvention DETR (montant attribué en 2018)	97 216 €
Subvention Département 30%	142 230.55€
Subvention Région (montant attribué en 2019)	50 000€
Ressources Communales (Emprunt)	184 655.29€

Après délibérés, à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal,

- **Accepte le plan de financement mentionné ci-dessus ;**
- **Demande une subvention au titre du dispositif de soutien en milieu rural du Conseil départemental à hauteur de 30% du montant HT des travaux avec une globalisation sur 2 ans soit un montant de 142 230.55€ ;**
- **Autorise Monsieur le Maire à signer les documents nécessaires à l'application de ladite délibération.**

20_2020 : Délibération pour la mise en place d'un emprunt pour le paiement des travaux d'investissement_Budget Auberge :

Monsieur le Maire informe qu'afin de régler les premiers acomptes de travaux de l'Auberge un emprunt doit être souscrit. Après conseil du Trésorier municipal, un emprunt de 200 000 € doit être contracté. Les organismes financiers suivants ont répondu de la manière suivante :

Durée	Crédit agricole		Caisse d'épargne	
	20 ans	25 ans	20 ans	25 ans
Taux fixe	1.11%	1.14%	1.27%	1.36%
1 ^{ère} échéance	13/07/2021	13/07/2021	25/10/2020	25/10/2020
Montant échéances	11 206.21 €	9 239.29 €	11 339.48€	9 450.40€
Frais de dossier	200.00 €	200.00 €	200.00 €	200.00€

Après consultation de ces propositions et après délibérés, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents :

- **de retenir la proposition du Crédit Agricole Centre France pour un emprunt de la somme de 200 000,00 € d'une durée de 25 ans dans les conditions mentionnées ci-dessus ;**
- **d'autoriser Monsieur Jean-François TOCANT, Maire de la commune de Chavroches, à signer le contrat à intervenir.**

21_2020 : Edition du livre « Chavroches au 16^e siècle et en 1900 »

Monsieur le Maire informe les membres du conseil que Monsieur Michel VALETTE, ancien 1^{er} adjoint de la commune, a regroupé dans un livre une partie de ses écrits concernant l'histoire de la commune de Chavroches au 16^esiècle et en 1900. Le Conseil municipal précédent avait donné un accord verbal concernant la prise en charge de l'Edition du livre. La demande d'ISBN a été faite. Le devis de l'entreprise Alpha numérique pour l'impression s'élève à 940.80€ HT pour 100 exemplaires.

Après délibérés, le conseil à l'unanimité des membres présents :

- **Accepte le devis d'Alpha Numérique pour un montant de 940.80€ HT pour 100 exemplaires ;**
- **Inscrit la dépense au budget primitif 2020 de la commune**
- **Autorise Monsieur le Maire à signer tout document permettant la mise en œuvre de la dite délibération.**

22_2020 : COMMUNE_ Vote du budget primitif 2020

Le Conseil Municipal, après examen détaillé des propositions de M. le Maire pour l'élaboration du budget primitif 2020, vote à **l'unanimité des membres présents**, le budget ainsi présenté qui s'équilibre en recettes et en dépenses à **189 711,00 €** en section de *fonctionnement* et à **130 078.00 €** en section *d'investissement*.

Ces investissements concernent principalement :

Travaux de voirie : rue du Jaunat

Achat de matériels divers

Mise aux normes de sécurité des bâtiments communaux

Edition du livre « Chavroches au XVI^e et en 1900 »

23_2020 : AUBERGE DE LA BESBRE_ Vote du budget primitif 2020

Le Conseil Municipal, après examen détaillé des propositions de M. le Maire pour l'élaboration du budget primitif 2020, vote à **l'unanimité des membres présents**, le budget ainsi présenté qui s'équilibre en recettes et en dépenses à **8 200.00 €** en section de *fonctionnement* et à **483 236.00 €** en section *d'investissement*.

Ces investissements concernent principalement :

Réhabilitation et extension du bar-restaurant

Aménagement de 2 logements

24_2020 : Délibération concernant la nomination des délégués et le retrait de 2 communes du SIVU

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que la commune appartient au SIVU de Gueugnon, de ce fait elle doit procéder à la nomination de 2 représentants titulaires et 2 suppléants.

De plus, il demande à ce que le Conseil se prononce sur le retrait des communes de Melay (71) et de Le Donjon (03).

M. TOCANT se porte volontaire. M. RATINIER, non présent, a fait savoir qu'il souhaiterait également représenter la commune. Mme WUILLEMIN et M. BION se propose pour la suppléance.

Après délibérés, le Conseil municipal à l'unanimité des membres présents :

- désigne MM Jean-François TOCANT et Alain RATINIER représentants titulaires au SIVU et Mme Nadine WUILLEMIN et M. Didier BION comme suppléants ;
- approuve le retrait des communes de Melay et Le Donjon.

25_2020 : Désignation d'un représentant au CNAS

Monsieur le Maire rappelle que la commune est adhérente au CNAS, qui permet aux agents de la collectivité de bénéficier d'une action sociale. Il convient donc de nommer un délégué élu et un délégué agent pour la prochaine mandature.

Madame Nadine WUILLEMIN se porte volontaire pour être délégué élu. Mme Sylvie CHARNET, déléguée agent, accepte d'être reconduite dans ses fonctions.

Après délibérés, le conseil à l'unanimité des membres présents nomme Mme Nadine WUILLEMIN, délégué élu, et Mme Sylvie CHARNET, délégué agent.

26_2020 : Désignation d'un délégué titulaire supplémentaire au SIVOS

Monsieur le Maire rappelle que dans sa délibération 15_2020 du 25 mai dernier, Mesdames Isabelle REFFAY et Caroline COMMERE ont été désigné titulaire et suppléante au SIVOS. Il s'avère qu'il faut un second délégué titulaire. Mme VAN BELLINGHEN se propose.

Après délibérés, le conseil à l'unanimité des membres présents approuve la désignation de Mme Julie VAN BELLINGHEN en tant que titulaire au SIVOS aux côtés de Mme REFFAY, titulaire et Mme COMERE suppléante.

27_2020 : Travaux supplémentaire SDE03

Monsieur le Maire rappelle que les travaux d'enfouissement des lignes électriques du Bourg ont commencés. Suite à l'arrêt du à la crise sanitaire, ils devraient reprendre à compter du 29 juin 2020. Pour compléter, ces travaux, le SDE03 propose de dissimuler le réseau de télécommunication. Le SDE03 a établi un devis de 9 800€ dont 4 900€ serait pris en charge par le syndicat et le reste, soit 4 900€, par la commune. La cotisation serait à payer à compter de 2021 soit en 1 fois soit sur 5 ans, soit 985€ par an.

Après délibérés, le conseil à l'unanimité des membres présents

- approuve les travaux mentionnés ci-dessus ;
- décide d'étaler le paiement sur 5 ans ;
- autorise Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de ladite délibération.

28_2020 : Dénomination d'une voie communale

Monsieur le Maire informe que M. Marc CHANTELOT DE PORTEBANNE a fait une demande pour dénommer l'impasse qui part de la route des Girauds et qui passe devant son portail sur le côté de sa maison :

« [...] et après vous avoir parler de ma proposition pour donner un nom au chemin communal longeant ma propriété, je soumetts à votre approbation la dénomination officielle suivante :

- "Chez Chantelot de Portebane"

Dans l'attente de votre validation pour cette appellation susceptible d'être repérée par les GPS, je peux prendre en charge les frais afférents de fabrication et d'installation de ce panneau officiel de lieu-dit, si cela peut éviter des frais supplémentaires à ma commune que j'aime beaucoup. »

Madame COMMERE, voisine de M. CHANTELOT DE PORTEBANNE, prend la parole pour s'exclure du débat et sort de la pièce.

Plusieurs conseillers s'interrogent sur la nécessité de dénommer ce chemin communal.

Madame WUILLEMIN trouve que « Chez Chantelot de Portebanne » fait plus nom de maison que nom de rue. Cette remarque est approuvée par les membres du conseil.

Après délibérés, les membres du conseil avec 9 voix contre et 1 abstention :

- refuse la dénomination du chemin communal par « Chez Chantelot de Portebanne »
- propose que M. CHANTELOT DE PORTEBANNE nomme sa maison de cette manière.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Drive producteur

Mme VAN BELLINGHEN informe que durant la période de confinement plusieurs producteurs locaux ont livrés les habitants de la commune notamment des fruits et légumes mais aussi du lait, beurre, crème, fromages... Elle propose de faire des flyers afin d'informer la population et de fixer un lieu et un jour de rendez-vous afin que les personnes intéressées viennent récupérer leur commande à un seul endroit. Après discussions avec les différents producteurs, le jour choisi est le vendredi de 18h à 19h sur la Place de l'Eglise.

La séance est levée à 22h00.

RECAPITULATIF

16_2020 : Délibération concernant les indemnités d'élus

17_2020 : Délibération pour la mise en place d'un emprunt pour le paiement des travaux d'investissement :

18_2020 : Vote des taxes locales

19_2020 : Délibération concernant les travaux de restructuration de l'Auberge - Demande de subvention au titre du dispositif du aux services en milieu rural du Conseil Départemental de l'Allier – Demande d'accord définitif

20_2020 : Délibération pour la mise en place d'un emprunt pour le paiement des travaux d'investissement_Budget Auberge :

21_2020 : Edition du livre « Chavroches au 16^e siècle et en 1900 »

22_2020 : COMMUNE_ Vote du budget primitif 2020

23_2020 : AUBERGE DE LA BESBRE_ Vote du budget primitif 2020

24_2020 : Délibération concernant la nomination des délégués et le retrait de 2 communes du SIVU

25_2020 : Désignation d'un représentant au CNAS

26_2020 : Désignation de délégués supplémentaires au SIVOS

27_2020 : Travaux supplémentaire SDE03

28_2020 : Dénomination d'une Impasse

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Plan d'eau

Livraison à Chavroches

SIGNATURES

Jean-François TOCANT	
Isabelle REFFAY	
Jean-Maurice ROY	

Didier BION	
Nadine WUILLEMIN	
Benjamin SUREAU	
Patrick THOUVENIN	
Caroline COMMERE	
Alain RATINIER	
Rober CHERASSE	
Julie VAN BELLINGHEN	